

# Guerre de positions entre Lidl et Casino

Daniel Bozec, d.bozec@sudouest.fr



*Un visuel du tout nouveau magasin Lidl de Chambéry, qui ouvrira en février 2025 après dix mois de fermeture. - LIDL*

**Lidl démolit et reconstruit entièrement son magasin de Chambéry. Débuté à plusieurs reprises, Casino, propriétaire de l'hypermarché voisin, a attaqué le permis de construire délivré par la Ville**

Des années que le projet était dans les cartons. Cette fois-ci semble la bonne : une vaste opération de démolition-reconstruction s'engage dans les prochaines semaines au Lidl du quartier Chambéry, à Villenave-d'Ornon. Tout sauf une mince affaire, à voir la longue période de fermeture imposée par les travaux : ce sera portes closes « du 13 mai à fin février 2025 », indique Christophe Selves, responsable immobilier régional chez Lidl. « On met par terre tout le magasin actuel », qui accuse le poids de ses trente années. Le nouveau Lidl gagnera plus de 600 m<sup>2</sup> de surface de vente, passant de 841 à 1 450 m<sup>2</sup>.

La demande du permis de construire remontait à juillet 2021. Mais l'ambition de l'enseigne allemande, dont la montée en gamme l'a transformée en acteur incontournable dans le petit monde français de la grande distribution, était manifestement redoutée par Casino, propriétaire du Géant Casino sur l'avenue des Pyrénées, à 2,5 kilomètres et cinq minutes en voiture. C'est de bonne guerre dans le milieu : après avoir déposé en vain deux recours devant la CDAC et la CNAC (1), le groupe de distribution stéphanois conteste aujourd'hui le permis de construire délivré par la Ville et a assigné celle-ci devant le tribunal administratif – une procédure antérieure au démantèlement du groupe, qui n'est toutefois « pas suspensive », avait dévoilé le maire Michel Poignonec au détour d'une intervention en conseil municipal, le 31 janvier, évoquant « un parcours du combattant inattendu » pour Lidl.

## **Chalandise disputée**

L'audience devant la juridiction administrative n'est pas pour demain mais Lidl n'en lance pas moins son chantier. « Il y a la possibilité pour les concurrents de déposer des recours, et on avance en mesurant le risque juridique », éclaire Christophe Selves, qui ne « souhaite pas évoquer le sujet » davantage. Toujours est-il que la CNAC, après la CDAC, avait rendu un avis favorable à l'unanimité de ses six membres. L'instance qui délivre les autorisations d'aménagement commercial avait constaté, dans ses motivations, tant la « forte augmentation » de la population sur la zone de chalandise (« +15% entre 2008 et 2018 ») que le taux de vacance commerciale des centres-villes de Villenave-d'Ornon, Léognan et Gradignan « inférieur à 7 % » : « L'extension du Lidl n'est pas de nature à fragiliser les commerces de proximité », était-il écrit. Mais, au-delà des mètres carrés, quelle sera l'apparence du futur Lidl ? Il se parera d'immenses baies vitrées, comme aux Rives d'Arcins, avec, entre autres éléments, des parements en pierre de Bordeaux. Très exactement « 52 % » de la toiture seront couverts de panneaux photovoltaïques et le stationnement sera en partie souterrain : 67 places aménagées en sous-sol, et 58 autres en surface, contre les 76 places actuelles.

## Planètes alignées

«Le projet s'inscrit dans une requalification urbaine du quartier », insiste Christophe Selves, soulignant la desserte du site, non seulement par l'automobile, mais aussi à pied et à vélo sur la route de Léognan. S'y ajoute le verdissement obligé en matière d'aménagement commercial : plus de 2 000 m<sup>2</sup> d'espaces verts cumulés, une trame paysagère à travers le parking et quelque 83 arbres plantés. Trois pavillons voisins achetés par Lidl étrenneront avec un temps d'avance le programme des grands travaux : leur démolition démarre « début avril ».

Recours ou pas, difficile pour Christophe Selves d'ignorer son voisin, le Géant Casino. Celui-ci est l'un des 98 magasins Casino qui passeront sous la bannière Auchan (2) « aux alentours de la mi-mai », indique-t-on chez Auchan Retail France. Le premier venu relèvera que les planètes sont alignées pour lancer une nouvelle enseigne, délestée, dix mois durant, de la concurrence du Lidl de Chambéry. « C'est un groupe plus dynamique qui arrive », convient Christophe Selves. « On est tous observateurs, et on considère la situation avec attention, humilité, et respect. »

(1) Commission départementale d'aménagement commerciale (CDAC) et Commission nationale d'aménagement commerciale (CNAC).

(2) Dans l'agglomération bordelaise, sont aussi concernés les magasins de Mérignac, Talence et Pessac.

« L'extension du Lidl n'est pas de nature à fragiliser les commerces de proximité

### ***LES SALARIÉS RÉPARTIS DANS D'AUTRES LIDL***

Quant aux 24 salariés, ils s'en iront travailler dans les magasins Lidl environnants, le temps des travaux. « Thouars, Rives d'Arcins, Martillac : on a la chance d'avoir des sites pas très loin. L'équipe sera répartie en fonction des demandes. Tout est calé et, bien sûr, fait en concertation. » Le nouveau Lidl comptera six employés supplémentaires.